# Calendrier 2021

**ANHÉE** 



Collecte en porte-à-porte des déchets ménagers



# Consignes générales pour une bonne collecte des déchets



### **Horaires?**

Sortez vos déchets avant 7 h le matin du jour de collecte ou la veille au soir après 18 h. Attention, en juillet et en août, en raison des fortes chaleurs, les collectes commencent dès 5h du matin. Veuillez sortir vos déchets avant 5h ou la veille



### **Intempéries**



Par temps de neige ou de verglas, les camions collecteurs sont souvent dans l'incapacité d'assurer les collectes, étant donné leur poids et leurs arrêts fréquents. Dans ce cas, veuillez rentrer vos déchets et ressortez-les à la prochaine collecte du même type.



### Dépôt?

Déposez vos conteneurs à puce, vos papiers-cartons, votre sac PMC de façon visible et accessible sur une zone publique **en bord de voirie**, sans gêner le passage, en veillant à ce qu'ils soient bien accessibles. Ne placez pas vos sacs en hauteur car cela rend difficile le travail des collecteurs. Enfin, évitez de les mettre dans la rigole quand il pleut.

En cas de chantier dans votre rue, placez vos déchets à un endroit accessible au camion de collecte.



### **Déchets coupants?**

Pour la collecte de déchets résiduels en sac payant, emballez les déchets coupants dans du papier journal, de façon à ce qu'ils ne risquent pas de blesser le collecteur.



### Poids maximum?

Afin de préserver la sécurité des collecteurs, le poids des sacs de déchets ou caisses de papiers-cartons ne doit pas dépasser 15 kg.



### Déchet recyclable?

Ce logo sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Cela ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une instruction de tri.

N'utilisez pas de contenant en plastique pour présenter vos sacs pour déchets organiques et papiers-cartons. Nous déclinons toute responsabilité s'ils sont endommagés lors de la collecte.

## Tableaux 2021 des collectes











### → ANHÉE. ANNEVOIE-ROUILLON, BIOUL, HUN

|   | Janvier                | Février      | Mars                              | Avril      | Mai                    | Juin                   | Juillet                | Août                              | Septembre              | Octobre                | Novembre               | Décembre               |
|---|------------------------|--------------|-----------------------------------|------------|------------------------|------------------------|------------------------|-----------------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| 0 | <b>4</b> , <b>11</b> , | 1, 8, 15, 22 | <b>1</b> , <b>8</b> , <b>15</b> , | 12, 19, 26 | <b>3</b> , <b>10</b> , | <b>7</b> , <b>14</b> , | <b>5</b> , <b>12</b> , | <b>2</b> , <b>9</b> , <b>16</b> , | <b>6</b> , <b>13</b> , | <b>4</b> , <b>11</b> , | <b>8</b> , <b>1</b> 5, | <b>6</b> , <b>13</b> , |
|   | <b>18</b> , <b>25</b>  |              | <b>22</b> , <b>29</b>             |            | <b>17</b> , <b>31</b>  | 21, 28                 | <b>19</b> , <b>26</b>  | 23, 30                            | 20, 27                 | <b>18</b> , <b>25</b>  | 22, 29                 | 20, 27                 |
|   | 5, 26                  | 23           | 23                                | 20         | 18                     | 15                     | 13                     | 10                                | 7                      | 5                      | 2, 30                  | 28                     |
|   | 13, 27                 | 10, 24       | 10, 24                            | 7, 21      | 5, 19                  | 2, 16, 30              | 14, 28                 | 11, 25                            | 8, 22                  | 6, 20                  | 3, 17                  | 1, 15, 29              |



Attention! La collecte des encombrants se fait sur réservation au 082/69.86.10 (service population) avec un paiement préalable de 25€/m³ sur le compte IBAN BE 03 0910 0051 9684. **IOURS DE COLLECTE: jeudis 11 mars et 09 septembre 2021** 

### → DENÉE, HAUT-LE-WASTIA, MAREDRET, SALET, SOSOYE, WARNANT

|                 | Janvier                | Février      | Mars                              | Avril      | Mai                    | Juin                   | Juillet                | Août                              | Septembre              | Octobre                | Novembre               | Décembre               |
|-----------------|------------------------|--------------|-----------------------------------|------------|------------------------|------------------------|------------------------|-----------------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| a               | <b>4</b> , <b>11</b> , | 1, 8, 15, 22 | <b>1</b> , <b>8</b> , <b>15</b> , | 12 10 26   | <b>3</b> , <b>10</b> , | <b>7</b> , <b>14</b> , | <b>5</b> , <b>12</b> , | <b>2</b> , <b>9</b> , <b>16</b> , | <b>6</b> , <b>13</b> , | <b>4</b> , <b>11</b> , | <b>8</b> , <b>15</b> , | <b>6</b> , <b>13</b> , |
| $ \mathcal{Q} $ | <b>18</b> , <b>25</b>  | 1, 8, 13, 22 | <b>22</b> , <b>29</b>             | 12, 19, 26 | <b>17</b> , <b>31</b>  | 21, 28                 | <b>19</b> , <b>26</b>  | 23, 30                            | 20, 27                 | <b>18</b> , <b>25</b>  | 22, 29                 | 20, 27                 |
|                 | <b>4</b> ), <b>26</b>  | 23           | 23                                | 20         | 18                     | 15                     | 13                     | 10                                | 7                      | 5                      | 2, 30                  | 28                     |
|                 | 13, 27                 | 10, 24       | 10, 24                            | 7, 21      | 5, 19                  | 2, 16, 30              | 14, 28                 | 11, 25                            | 8, 22                  | 6, 20                  | 3, 17                  | 1, 15, 29              |



Attention! La collecte des encombrants se fait sur réservation au 082/69.86.10 (service population) avec un paiement préalable de 25€/m³ sur le compte IBAN BE 03 0910 0051 9684.

**JOURS DE COLLECTE: jeudis 11 mars et 09 septembre 2021** 



### Collecte des PMC dans le Nouveau Sac Bleu

# **Emballages en Plastique** Emballages avec un volume max 8 L.





Barquettes et raviers

Films







Sacs et sachets

### INTERDIT - À trier comme suit:

Emballages avec bouchon de sécurité enfant



Emballages avec au moins un des pictogrammes suivants:







- Emballages avec une contenance supérieure à 8 L.
- Emballages composés d'un mix de matériaux (ex. couche de film en plastique + couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines pochettes de boisson, de compotine ou de nourriture humide pour animaux,







Canettes et boîtes de conserve



**Flacons** 

**Aérosols** alimentaires et cosmétiques



**Barquettes** et raviers



**Cartons à boissons** 





### Les règles pour un bon recyclage



Égouttez et videz bien tous les emballages.

Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez le bouchon.



Enlevez le film en plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac.

### ATTENTION



N'imbriquez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués (laissez-les en vrac).



### N'accrochez rien à l'extérieur du sac.

### Comment trier les DÉCHETS DANGEREUX? Suivez le guide!

### **Emballages BIEN VIDES\***

\* Bien vidés, bien égouttés ou bien raclés

# Vous hésitez?

Gel WC Lessive Laque Adoucissant

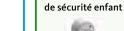






Liquide Nettoyant Détachant Eau de WC iavel de rinçage

- sans bouchon de sécurité enfant ET sans symbole
- sans bouchon de sécurité enfant ET avec un de ces symboles





avec un bouchon

ΟU

avec un de ces symboles



ΟU

pesticides, herbicides, huiles de moteur, silicone

### **Emballages NON VIDES** avec un de













À DÉPOSER AU RECYPARC

À DÉPOSER AU RECYPARC



**ATTENTION** pas repris au recyparc, appelez le 112



### À JETER DANS LE NOUVEAU SAC BLEU

Pour plus d'informations, adressez-vous aux collaborateurs du recyparc. Message de prévention sur les déchets spéciaux.



# Collecte des déchets organiques









Cartons de surgelés, bâtons de glaces (genre frisco), essuietout, nappes et mouchoirs en papier, litières **biodégradables**, cendres froides de bois non traité, cartons alimentaires **souillés** 



### Consignes à suivre:

- Attention, n'achetez pas n'importe quels sacs...
  Seuls les sacs biodégradables réglementaires BEP bien triés sont collectés!
- Retrouvez les conseils d'utilisation et la liste des points de vente des sacs biodégradables sur www.bep-environnement.be.
- Les emballages non biodégradables n'ont pas leur place dans le sac organique.





# Collecte des papiers-cartons

En porte-à-porte ou via les recyparcs





Cartons propres non souillés et aplatis

### Consignes à suivre:

- Vos papiers-cartons ne peuvent pas être présentés en vrac, mais ficelés ou glissés dans une boîte en carton résistante.
- N'utilisez pas de contenant en plastique pour présenter vos papiers-cartons à la collecte.
- N'utilisez ni bandes adhésives ni sacs en plastique.
- Les conteneurs papiers-cartons doivent être sortis <u>uniquement lorsqu'ils</u> <u>sont pleins</u>.







## Collecte des **bouteilles**, **bocaux et flacons en verre transparent**

À déposer dans les bulles ou via les recyparcs







# Conseils à suivre:

- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Bien vidé;
  ni couvercle ni bouchon.
- Attention, les déchets laissés autour des bulles à verre sont interdits et considérés comme des infractions environnementales, passibles de poursuites administratives ou judiciaires.



# Recyparc

### **ADRESSE DU RECYPARC:**

Route de la Molignée à Warnant

### **HORAIRES**

Ouvert du mardi au samedi de 9 h à 17 h. Dernière entrée à 16 h 45. Fermé les dimanches et jours fériés légaux, le samedi 02/01/2021 toute la journée ainsi que les vendredis 24/12/2021 et 31/12/2021 à partir de 12 h. La liste des matières acceptées dans les recyparcs et les quotas annuels et journaliers maximum sont repris dans le guide pratique des recyparcs disponible sur demande auprès des préposés ou sur **www.bep-environnement.be**.

- Les déchets doivent être préalablement triés au maximum pour gagner du temps sur place.
- À votre arrivée au recyparc, merci de bien vouloir ouvrir spontanément votre coffre afin de faire vérifier vos apports de déchets par le préposé.
- Nous vous rappelons que les préposés sont présents sur le site pour vous aider au tri des déchets apportés et non dans le déchargement de ceux-ci sauf cas exceptionnels.
- La récupération des matières dans les recyparcs est interdite, à l'exception des actions ponctuelles menées avec les associations locales.

- Pour éviter l'envol des déchets, les remorques doivent être correctement bâchées. L'usager est tenu de ramasser les déchets tombés de son véhicule ou remorque sur la voie publique ou dans l'enceinte du recyparc.
- Les usagers respecteront le règlement et resteront corrects et courtois envers le personnel des recyparcs; en cas de désaccord, les usagers peuvent contacter les responsables de BEP Environnement. Tout comportement de nature agressive fera l'objet de poursuites.

Le **RECYPARC MOBILE** est un service de proximité à l'attention de personnes en perte d'autonomie et à mobilité réduite. Pour savoir si votre commune adhère à ce service et connaître les lieux, dates et heures de passage, vous pouvez consulter le calendrier sur **www.bep-environnement.be**.

# ANHÉE



Vous pouvez à tout moment consulter le calendrier en ligne sur www.bep-environnement.be.



### Téléchargez gratuitement l'application Recycle!

pour recevoir une alerte la veille du iour de collecte de vos déchets et tout connaître sur les collectes des déchets.





# L'application web des recyparcs

Vous pouvez consulter l'état de vos quotas personnels sur Internet. Demandez votre accès aux préposés des recyparcs et connectez-vous sur https://mes-quotas.bep-environnement.be.

### Quelles sont les fonctionnalités proposées?

- Trouver le recyparc le plus proche en fonction du type de déchet dont vous voulez vous débarrasser.
- Consulter l'état de vos quotas.



MAGdé - Le magazine sympa pour vous aider à réduire votre production et à assurer la bonne gestion de vos déchets. Le MAGdé, ce sont des conseils, des astuces et des actus toute l'année. Chaque trimestre, nous proposons un dossier thématique pour approfondir un sujet. Pour nous suivre, rien de plus simple, il suffit de s'abonner à la Newsletter sur www.magde.be.



## **Grand Nettoyage de Printemps** les 25, 26, 27 et 28 mars 2021

Découvrez ce projet et bien d'autres encore sur www.walloniepluspropre.be.



**BEP Environnement** Votre Intercommunale de gestion des déchets ménagers Avenue Sergent Vrithoff, 2 • 5000 Namur Tél: 081/71.82.11

www.bep-environnement.be



Administration communale d'Anhée Place Communale, 6 • 5537 Anhée Tél.: 082/69.86.10 • Fax: 082/61.28.67 www.anhee.be

